

A stylized graphic on the left side of the page shows a grey silhouette of a person with their right arm raised, reaching towards several white stars of varying sizes scattered across a grey rectangular background. The person's legs are also stylized, with one leg extended downwards and the other slightly bent.

**Politique culturelle  
de la MRC de Memphrémagog  
pour l'horizon 2000-2005**

**mars 2000**

## SOMMAIRE

---

<i>Sommaire</i> .....	1
<i>Mot du préfet de la MRC de Memphré magog</i> .....	2
<i>Mot du président du Comité culturel de la MRC</i> .....	3
<i>Composition du Comité culturel de la MRC</i> .....	4
<i>Un bref rappel quant à la MRC</i> .....	5
<i>L'État de situation</i> .....	6
<i>Principes directeurs</i> .....	9
<i>Les orientations de la politique culturelle de la MRC</i> .....	10
<i>Conclusion</i> .....	16
<i>English-language Summary</i> .....	17

## **Mot du préfet de la MRC de Memphrémagog**

---

*Dans la grande mouvance du développement culturel, qu'il soit à l'échelle municipale, régionale ou nationale, le discours politique vient souvent lier la culture à plusieurs enjeux et débats de société. Considérant chez nous que la culture fait partie intégrante de notre développement, c'est avec fierté que nous vous présentons la troisième politique culturelle de la MRC de Memphrémagog.*

*Rappelons humblement que Memphrémagog fut la première MRC au Québec à se doter d'une politique culturelle en 1991. Il s'agissait à ce moment (1991-1995) de jeter les bases d'un développement culturel en devenir. La seconde version (1995-2000) avait pour mission de s'activer à développer cette vitalité culturelle, que nous savions existante et bien réelle. Fort de cette longue expérience, le présent document (2000-2005) propose de consolider les acquis mais également de poursuivre ce développement culturel souhaité et souhaitable dans le 21<sup>e</sup> siècle.*

*Depuis une dizaine d'années maintenant, la MRC de Memphrémagog se donne les moyens et peut affirmer qu'elle possède aujourd'hui une histoire, si jeune soit-elle, dans le domaine culturel. Mentionnons que de s'offrir une troisième politique culturelle nous révèle que le travail est loin d'être terminé. Plus nous avançons dans le processus du développement culturel de notre territoire, plus il devient évident que la mise en valeur de notre milieu culturel et de ses nombreuses composantes sont des atouts avec lesquels nous devons bâtir l'avenir.*

*Pierre Riverin,  
Préfet de la MRC de Memphrémagog*

*mars 2000*

## **Mot du président du comité culturel de la MRC de Memphrémagog**

---

*Le comité culturel de la MRC de Memphrémagog fête, en 1999, son dixième anniversaire. Depuis sa fondation en 1989, plus d'une vingtaine de personnes y ont participé activement - un mélange d'individus comprenant des élus, des artistes, des travailleurs culturels et des bénévoles, mais d'abord et avant tout des citoyens. Dix ans de culture régionale est certes un acquis qui témoigne de la vitalité de la vie culturelle dans notre MRC et l'importance qu'y attachent les conseils municipaux .*

*J'aimerais donc offrir de généreux remerciements à l'ensemble des membres du comité culturel, d'hier et d'aujourd'hui, qui ont contribué grâce à leur conviction inébranlable à faire avancer la cause culturelle dans Memphrémagog.*

*Mentionnons que la culture, au sens large du terme, fait encore l'objet de nombreux énoncés, notamment qu'investir dans la culture est un «choix de société», ou encore «un facteur d'épanouissement collectif». Bien que ces affirmations semblent aujourd'hui des «lieux communs», on constate qu'elles n'ont pas su encore trouver l'écho nécessaire au sein de notre société moderne, préoccupée par des impératifs plus immédiats, plus terre-à-terre, et plus éphémères.*

*Après de nombreux colloques, états généraux et sommets, ces rencontres émettent toutes un même constat que « Poursuivre l'oeuvre de sensibilisation et de promotion de la culture régionale dans la MRC de Memphrémagog auprès des gens de chez nous et d'ailleurs demeure un acte de foi ».*

*Jacques Delorme,  
Président du comité culturel  
et maire de la municipalité du Canton d'Orford*

*Mars 2000*

## **Composition du comité culturel de la MRC de Memphrémagog**

---

*Le comité culturel de la MRC est composé de 11 membres ayant droit de vote. Six de ces membres sont des maires ou des élus municipaux. Les cinq autres membres proviennent des milieux culturel et scolaire. Le mandat est d'une durée de deux ans.*

*À ces 11 membres sont adjoints trois personnes-ressources, soit une représentante de la Direction de l'Estrie au ministère de la Culture et des Communications (madame Jocelyne Jacques) ainsi qu'un membre du personnel régulier de la MRC ( monsieur Dominic Ferland agent de développement culturel qui agit à titre de secrétaire du comité ).*

*La composition du comité, au moment de l'élaboration de cette politique était la suivante :*

- ☞ Monsieur Gilles Boisvert, maire de Ste-Catherine-de-Hatley et représentant le secteur Est du lac*
- ☞ Monsieur Jacques Delorme, président, maire du Canton d'Orford*
- ☞ Monsieur Maurice Friard, maire d'Eastman et représentant le secteur Ouest du lac*
- ☞ Madame Monique Pépin, mairesse de Stanstead et représentante des Villes frontalières*
- ☞ Monsieur Marc Poulin, maire de la Ville de Magog*
- ☞ Monsieur Sylvain Roy, maire d'Omerville et représentant le secteur Nord de la MRC*
  
- ☞ Madame Agnès Bastin Jutras, responsable du secteur des Lettres*
- ☞ Madame André e Chartrand, vice-présidente et responsable du secteur Patrimoine*
- ☞ Madame Dominique Lavigueur, responsable du secteur des Arts visuels*
- ☞ Madame Claudette Légaré, présidente de la Commission scolaire des Sommets et représentante du secteur scolaire*
- ☞ Monsieur Ian Murphy, représentant du secteur des Arts de la scène ( depuis septembre 2000 )*

*Au sein de la MRC de Memphrémagog, son comité culturel peut présenter des recommandations au Conseil de la MRC mais n'a pas de pouvoir décisionnel à moins d'une délégation spécifique faite en ce sens par le Conseil.*

## **Un bref rappel à propos de la MRC de Memphrémagog**

---

### **Sa population**

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog se compose de 20 municipalités qui se partagent un territoire de 1 310,5 km. La population permanente de la MRC se chiffrait, en 1996, à 39 147\* personnes. À la population permanente s'ajoutent quelque 21 000\* résidents saisonniers, soit 37 % de la population totale. Memphrémagog comptait la plus importante proportion d'anglophones en Estrie avec 20,4 %.

La MRC de Memphrémagog regroupe une population permanente de 39 147\* habitants dont 50,6 % de femmes et 49,4 % d'hommes répartis selon les groupes d'âge suivants :

👶 0-14 ans : .....	19,2 %
👧 15-34 ans : .....	24,7 %
👨 35-64 ans : .....	41,3 %
👴 65 ans et plus : .....	14,8 %

Des taux comparables à l'ensemble du Québec. Sauf pour l'indice de vieillissement qui est plutôt élevé dans la MRC (14,8 %) en comparaison avec la moyenne québécoise (12,1 %).

### **Particularités du territoire**

Signalons en premier lieu le majestueux lac Memphrémagog, dont les 42 km divisent le territoire en deux tranches bien distinctes dans l'axe nord-sud. Les lacs Massawippi, Lovering, Magog, Orford et de nombreux autres agrémentent le paysage.

Le territoire est également modulé par un ensemble montagneux dont les principaux monts se nomment Orford (880 mètres) et Owl's Head (730 mètres). Ajoutons que la forêt compte pour 72% du territoire global de la MRC, offrant ainsi un patrimoine naturel unique du fait de la qualité, de la maturité et de la variété des essences relevées.

### **Situation géographique**

La MRC de Memphrémagog se divise en quatre grands ensembles que sont les secteurs Missisquoi, Magog-Orford, Massawippi et les Villes frontalières. Enfin, géographiquement, la MRC est bornée par les MRC de Brome-Missisquoi, de Haute-Yamaska, de Val Saint-François, de Sherbrooke et de Coaticook.

\* Source : Statistiques Canada, 1996

## **L'État de situation**

---

### **Mandat du comité culturel de la MRC**

*Le comité culturel de la MRC joue un rôle important dans le développement culturel de la région. Se révélant la seule entité à caractère culturel à sillonner toutes les municipalités de la MRC, il doit rendre compte de la vitalité culturelle de ce vaste territoire nommé Memphré magog. Plus précisément, le comité culturel agit comme un catalyseur au niveau du rassemblement du milieu et assume par divers moyens la promotion de l'offre culturelle qui se déroule sur son territoire. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit seul à assurer l'ensemble du développement culturel. Toutefois, il contribue activement et positivement à l'édification d'une vie culturelle plus forte et plus dynamique.*

*Actuellement, le milieu culturel de la MRC est actif et fort diversifié, comme en témoignent les nombreuses activités culturelles durant l'année. Le comité culturel de la MRC travaille principalement auprès des élus municipaux, d'artistes et de travailleurs culturels à l'intérieur de quatre secteurs d'activités regroupant de nombreuses disciplines qui s'identifient comme suit :*

- 🎨 Le Patrimoine : ..... sociétés d'histoire, musées, galeries, associations patrimoniales, etc.*
- 🎨 Les Arts visuels : peinture, sculpture, ébénisterie, céramique, poterie, photographie, etc.*
- 📖 Les Lettres : ..... bibliothèques, littérature, etc.*
- 🎭 Les Arts de la scène : ..... théâtre, musique, danse, cinéma, etc.*

### **La vitalité culturelle sur le territoire**

*Plus de 300 artistes, toutes catégories confondues, vivent dans la MRC. Notons que le comité culturel collabore avec l'ensemble du milieu, incluant des professionnels\* et des non-professionnels. Ceci sans oublier les nombreux organismes culturels à caractère communautaire qui fonctionnent principalement avec des bénévoles, incluant parfois, quoique rarement, une ressource rémunérée. À ce titre, notons, par exemple, le Comité d'action culturelle Magog-Orford, les Baladins de Magog Inc., l'Association du patrimoine de Potton, etc.*

*Memphré magog compte trois diffuseurs professionnels, le Vieux Clocher de Magog (reconnu à travers le Québec), le Centre d'Arts Orford (son école de musique et son festival d'été, reconnus internationalement) et l'Opéra Haskell de Stanstead, à cheval sur la frontière canado-américaine (déclaré site historique classé en 1976 aux États-Unis et en 1977 par le Gouvernement du Québec).*

\* *Artiste professionnel : tout artiste possédant une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et qui crée, interprète ou signe des œuvres diffusées dans un contexte professionnel.*

*Mentionnons également le seul musée accrédité par le ministère de la Culture et des Communications du Québec sur le territoire, le musée Colby-Curtis situé à Stanstead.*

**Enfin, la situation des bibliothèques est de trois ordres :**

☞ *Magog, la ville-centre, possède de sa propre bibliothèque publique.*

☞ *Les municipalités du Canton de Magog, Omerville, Stukely, Stanstead, et Ayer's Cliff, sont des bibliothèques publiques affiliées au C.R.S.B.P.E. (Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie).*

☞ *Les municipalités du Canton de Potton, de North Hatley, de Bolton-Est, et de Hatley, sont des bibliothèques publiques désignées sous l'appellation « bibliothèques d'association » fonctionnant avec des dons de livres et des bénévoles.*

**Le développement culturel**

*Suite au premier colloque culturel en 1995 et à l'adoption par le Conseil de la deuxième politique culturelle (1995-2000), le comité culturel de la MRC décide en 1996 de poursuivre son rôle de pionnier et d'engager le premier agent de développement culturel dans une MRC au Québec.*

*La nouvelle ressource a pour mandat de réaliser plus adéquatement les actions contenues dans le plan de développement culturel 1995-2000 de la MRC. Cet ajout permet au comité culturel de connaître un second souffle après sept années d'existence. Rappelons qu'auparavant, le comité se voyait prêter une ressource occasionnelle provenant du personnel permanent de la MRC.*

*Depuis 1996, le comité a concentré ses efforts à répondre aux trois grandes orientations issues de sa politique culturelle 1995-2000, soit :*

☞ *Le développement culturel du territoire.*

☞ *La sensibilisation auprès des élus et de la population à la réalité culturelle régionale.*

☞ *La promotion des activités et événements culturels sur le territoire de la MRC.*



*Divers moyens ont été mis en place pour assurer que ces trois volets assurent un rayonnement positif sur l'ensemble de la vie culturelle.*

*Devant la somme de travail, afin de répondre aux nombreux besoins du milieu culturel et face aux nouvelles réalités (tel le tourisme culturel), le comité culturel recommande au Conseil des maires, à l'automne 1998, d'engager une seconde ressource culturelle permanente. La MRC se dote, en janvier 1999, d'un animateur-coordonnateur via le programme national Villes et Villages d'Art et de Patrimoine (V.V.A.P.) afin d'accentuer le développement du tourisme culturel et de voir à soutenir le travail de l'agent culturel déjà en place.*

*Fort de ce nouvel acquis en terme de ressources, le comité culturel de la MRC prépare au printemps 1999 un colloque afin de valider ses actions et de consulter divers milieux dans le but d'élaborer la troisième version de la politique culturelle de la MRC de Memphrémagog pour l'horizon 2000-2005.*

*La rencontre d'une journée complète se déroule le 29 mai 1999 au centre récréo-touristique Montjoye dans le Canton de Hatley. Ce deuxième grand rassemblement culturel de l'histoire de la MRC compte des individus qui proviennent du milieu culturel, du milieu municipal, des partenaires économiques ainsi que des citoyens. Rappelons que le premier rendez-vous du genre s'était tenu au Centre d'Arts Orford en janvier 1995.*

*Une journée ensoleillée où les repas et les discussions se mêlent aux échanges que suscite la conférence de madame Hélène Laperrière (présidente de Groupe Culture et Ville, INRS) sur « la politique culturelle, carrefour de l'action culturelle ». Sans oublier les ateliers qui débattent de cinq grandes orientations que sont le développement, la sensibilisation au fait culturel, la promotion, le tourisme culturel, et les services à la population.*

*Les résultats obtenus à la suite de cette vaste consultation publique ont servi à restructurer les orientations et les actions du comité culturel de la MRC. Si les grandes orientations sont demeurées semblables, en y ajoutant la préoccupation du tourisme culturel, le volet du « service à la population » (soit la mise en place d'activités, telles des ateliers de peinture, etc., par la MRC) a été catégoriquement rejeté. On y voyait un dédoublement des structures et un contresens dans le rôle de la MRC qui est d'abord perçu comme une ressource pour le milieu.*

*Parallèlement, le conseil des maires de la MRC a fait part d'une nouvelle orientation pour le comité culturel. En effet, les élus municipaux souhaitent que le comité culturel soit une entité au service des municipalités, au même titre que tous les autres comités existants au sein de la MRC.*

*Ce nouvel éclairage sur le travail du comité lui a permis de mieux définir son mandat après dix ans d'existence.*

## Principes directeurs

*L'approche que la MRC Memphré magog valorise en poursuivant le développement culturel sur son territoire consiste à mandater son comité culturel pour :*

- ☞ Soutenir et encourager les municipalités afin que celles-ci favorisent la participation et l'accessibilité du citoyen à la culture;*
- ☞ mettre en valeur les ressources culturelles de la MRC.*

## Les orientations de la politique culturelle

---

*Depuis la mise en place de la première politique culturelle en 1991, les grandes orientations de développement en matière culturelle sont demeurées jusqu'à maintenant les mêmes. Le comité culturel réaffirme que ces trois orientations doivent continuer à guider l'intervention de la MRC pour la période 2000-2005.*

**Favoriser la coordination et le soutien au milieu municipal  
relativement au développement culturel**

**Ouvrer à la sensibilisation de la population à l'importance de notre vie culturelle et à la valorisation de celle-ci**

**Promouvoir les activités culturelles se déroulant  
sur le territoire de la MRC**

*Les participants au colloque culturel du printemps 1999 ont reconduit sans ambages les grandes orientations de développement préconisées par le comité culturel. Par ailleurs, un nouveau secteur d'intervention, celui du « tourisme culturel », a fait son apparition dans les discussions du colloque.*

*Le comité culturel considère que l'apparition récente du vocable « tourisme culturel » et son développement sont intimement liés à des facteurs et à des partenariats qui en sont à un stade embryonnaire. Pour le comité culturel, il s'agit d'un aspect important à l'intérieur de son mandat et c'est pourquoi il entend, dans le souci et le principe de l'intégrité de la culture, ajouter une quatrième orientation qui se lit comme suit :*

**Reconnaître l'importance de la dimension culturelle du tourisme, créer l'espace nécessaire à sa mise en valeur  
et réaliser les actions essentielles à son rayonnement**

*Un certain nombre de suggestions émises et retenues lors du colloque et par le conseil des maires ont permis au comité culturel d'envisager son intervention en tenant compte de maillages à créer entre partenaires, ceci afin de répondre plus adéquatement à son mandat et de mieux définir son plan d'action.*

## Favoriser la coordination et le soutien au milieu municipal relativement au développement culturel

Cette orientation guide le comité culturel à travers son action de **développement**.

---

### Le comité culturel entend

- ☞ *En premier lieu, se concentrer davantage sur l'information. À plusieurs égards, les élus, le milieu culturel et la population manquent d'information sur le rôle de la MRC en général et du comité culturel en particulier;*
- ☞ *en second lieu, appuyer les responsables municipaux en ce qui a trait aux actions et aux événements provenant de leur milieu;*
- ☞ *en dernier lieu, poursuivre la démarche auprès des élus municipaux afin de rendre compte plus efficacement de la nécessité que les municipalités contribuent au développement de ce secteur d'activités.*

## Sensibiliser la population à l'importance de notre vie culturelle et à la valorisation de celle-ci

Cette orientation guide le comité culturel à travers son action de sensibilisation.

---

### Le comité culturel entend

- ☞ *En premier lieu, oeuvrer plus intensément par le biais d'actions concrètes à sensibiliser les élus municipaux et la population en général à la richesse culturelle de notre territoire;*
- ☞ *en second lieu, apporter une attention particulière auprès des jeunes qui constituent la relève de demain. Une collaboration étroite avec le monde de l'éducation s'avère souhaitable pour favoriser le rehaussement culturel en milieu scolaire, tel que recommandé par la réforme de l'éducation;*

*Un volet « majeur » du mandat du comité culturel, selon les affirmations d'une majorité de participants lors du colloque. Cette orientation de promotion, aux actions visibles et concrètes, est en quelque sorte la carte maîtresse du support au milieu culturel. Devant cet état de fait, le comité culturel de la MRC se propose de jouer pleinement ce rôle de « mobilisateur » au sein des forces vives de la communauté culturelle.*

## Promouvoir les activités culturelles se déroulant sur le territoire de la MRC

Cette orientation guide le comité culturel à travers son action de promotion.

---

### Le comité culturel entend

- ☞ *En premier lieu, poursuivre et accentuer ce rôle de promotion des activités culturelles se déroulant sur le territoire. À ce titre, le comité veut agir en complémentarité avec les actions de promotion propres aux organismes;*
- ☞ *en second lieu, permettre aux municipalités de contribuer plus efficacement à la visibilité de leur milieu culturel;*

*Comme nous l'indiquions plus haut, cette nouvelle réalité dans le paysage culturel de Memphrémagog se dessine lentement. Le comité culturel tient compte de cette nouvelle donnée dans la réalisation de son prochain plan quinquennal (2000-2005).*

**Reconnaître l'importance de la dimension culturelle du tourisme, créer l'espace nécessaire à sa mise en valeur et réaliser les actions essentielles à son rayonnement**

Cette orientation s'avère le principe qui guide le comité culturel à travers son action de **rayonnement culturel liée au tourisme**.

#### **Le comité culturel entend**

- ☞ En premier lieu, créer les « maillages » nécessaires avec les partenaires concernés, afin de permettre la mise en place d'actions résultant en la création d'un « tourisme culturel » caractéristique de la région de Memphré magog;*
- ☞ en second lieu, encourager et supporter des projets rassembleurs à caractère culturel et dont le rayonnement vise l'ensemble du territoire de la MRC de Memphré magog ou au-delà de ses frontières;*
- ☞ en dernier lieu recommander l'injection de produits culturels de qualité dans une structure existante de développement culturel favorisant l'axe nature-culture.*



## Conclusion

---

*« On reconnaît l'artiste à ses oeuvres, non à ses projets. »*

*Félix Leclerc*

*La culture dans son sens le plus large et le plus noble, est une richesse que nul ne devrait ignorer, mais dont la reconnaissance publique n'est jamais tout à fait acquise. Comme le disait le clown bien connu Sol, « voilà un métier totalement inutile mais combien nécessaire ».*

*Le rôle du comité culturel de la MRC en demeure un de sensibilisation et de valorisation de cette richesse qui doit être maintenue et plus largement reconnue. L'actuelle politique culturelle de la MRC de Memphré magog aspire à refléter la « vision » de sa population et à enrichir une région qui déjà se distingue.*



## THE MEMPHREMAGOG CULTURAL POLICY

---

( English-language Summary )

### Overview

*We are pleased to provide this English-language summary of the 3rd version of the Memphremagog MRC cultural policy. In 1991, our MRC became the 1st regional government in Quebec to adopt such a program, in recognition of who we are in our particular area and the many things we all share in common, both historically speaking and in present-day terms. A second version followed in the mid-90s and, now, this new up-dated document launches us into the next century with a far-reaching menu of dynamic approaches.*

*For this particular process to be successful and representative, we assembled the various forces that have been involved in the local cultural policy scene since it all began in 1989. This mixture included artists, culture-industry workers and volunteers, and everyday citizens who cherish both our past and our future. A listing of these participants is found elsewhere in this document. To reach a realistic consensus, several public meetings were held in such formats as : colloquia, estates general, summits and so on. The committee also considered such factors as population and demography, overall territorial factors, geography and so on.*

*The biggest threat to our local culture, we came to realize, is our modern society itself. There is so much emphasis placed on meeting the challenges of day-to-day issues, that some of our more lofty ideals and traditional and newer institutions frequently get lost in the process. We hope that our new policy on culture will create the awareness needed for us to collectively embrace and promote this richness which exists throughout our territory.*

*Pierre Riverin  
Prefect, MRC Memphremagog*

*Jacques Delorme  
Chairman of the Cultural Committee,*

*Mayor, Orford Township*

## **Mandate**

*The Memphremagog Cultural Committee is above all a catalyst. It Works mainly with elected municipal officials, artists and cultural-sector workers within four major groupings. These include:*

- 👂 Heritage ( historical societies, museums, galleries, heritage associations, etc. );*
- 👂 Visual Arts ( encompassing painting, sculpture, cabinet making, ceramics, pottery, photography, etc.);*
- 👂 Letters ( taking into account the full realm and extensions of the library systems, literature, etc, );*
- 👂 Theatre Arts ( to quote Shakespeare: “all the world’s a stage” and this includes theatre, music, dance, cinema, etc. ).*

## **SPECIFIC ACTIONS**

*To achieve broad community spirit on the need to value this aspect of our lives, certain goals were set out, They include:*

- 👂 Preserve and consolidate the existing MRC positions of development agent an cultural animator-coordinator.*
- 👂 Involve all elected municipal officials more closely in culture-related affaires.*
- 👂 Organize specific thematic evenings, as determined by the members of the Cultural Committee, elected officials and those responsible for managing the various files.*
- 👂 Place emphasis on the “Grande Tournée MRC”. Launched in 1999, this new initiative launched visits to some five municipalities and included elected officials from 20 MRC municipalities in all. It served two functions; public exposure to municipal officials who were responsible for the various cultural files in their particular area; introduce the MRC cultural agents to the public and present the Cultural Committee mandate.*
- 👂 Provide direct help at the municipal level in response to the needs expressed by organizations, through a support program.*

- 👂 Develop collaborative efforts between the various cultural committees across the MRC and the “des Sommets” school commission so that all the structure in place may work together to promote cultural and youth development.

### **General Awareness Issues**

- 👂 Continue to collaborate with elected officials in such cultural-awareness activities as the Memphremagog “Circuit des Arts” and the school commission’s Art Week.
- 👂 Increase the scope of the cultural coverage in the municipalities. While this includes such offerings as theatre and dance, it also includes a greater emphasis on the complete menu of presentations surrounding the Orford Arts Centre.
- 👂 Participate in promotional campaigns of an our-of-region scale: cultural days; museum “Open House” days; public libraries week, and so on.

### **Promotional Activities**

- 👂 Facilitate information-giving for municipal cultural activities
- 👂 Update the repertory of cultural resources
- 👂 Maintain a cultural-information apparatus throughout the MRC
- 👂 Participate in various cultural-enhancement activities with local media outlets

### **Tourism an Culture**

Cultural tourism is increasingly in evidence in the program of Tourism Memphremagog. It includes everything from heritage circuits for visitors to more general activities which link overall culture in the region’s abundant natural elements.

### **Summary**

Culture in its grater sense is a richness which every society must nurture and preserve. It has been the subject of countless comments by leading voices over the generations. Some humorous, some more reflective, but none indifferent. The American writer, Mary Pettibone Poole said “Culture is what your butcher would have if he was your surgeon.” One of the greatest personalities of the 20th century, French Statesman André Malraux said: “ Culture

*it the sum of all forms of art, of love and of thoughts, which, in the course or centuries, have enabled man to be less enslaved.”*

*In our region, public awareness of our culture is everything and we hope that our new policy and the steps to implement it will achieve that objective. Finally, it is left up to you the citizens to make it work.*